

COMMUNICATION AUX PARLEMENTAIRES CANADIENS DEVANT SE RENDRE EN MISSION EN HAÏTI

Les cinq parlementaires canadiens mandatés par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, pour examiner l'état des relations entre le Canada et Haïti et la pertinence des programmes d'aide du gouvernement canadien en Haïti, ont tenu des sessions d'information à Montréal les 16, 17 et 18 février. La délégation de parlementaires fédéraux était composée des conservateurs MM Jean-Guy Hudon, secrétaire parlementaire aux Affaires extérieures, Léo Duguay et André Harvey, du néo-démocrate M. Howard Mc Curdy et du libéral M. André Ouellet.

Dans le cadre de ces sessions d'information, l'exécutif du Service-Haïti de l'Entraide missionnaire a présenté le 18 février une communication aux parlementaires canadiens devant se rendre en mission en Haïti du 27 février au 5 mars. Nous vous reproduisons le texte intégral.

Messieurs,

Les personnes qui se présentent aujourd'hui devant vous sont des membres de l'exécutif du Service-Haïti de l'Entraide missionnaire inc. Ce Service-Haïti en est un d'information, d'analyse et de concertation qui regroupe les supérieur-e-s majeur-e-s de trente-cinq (35) communautés religieuses canadiennes engageant quelque quatre cents (400) missionnaires en Haïti.

Les informations dont nous disposons pour analyser la situation dans ce pays que nous aimons nous proviennent en très grande partie directement de nos consœurs et de nos confrères engagés sur le terrain, quotidiennement, au ras du sol, aux côtés du peuple haïtien. Nous croyons pouvoir affirmer que nous avons une implantation profonde dans le pays, certaines de nos communautés y étant présentes depuis des décennies. Nos missionnaires ne sont pas présents en Haïti pour réaliser de petits contrats à la pièce mais sur la base d'une option profonde et permanente de solidarité avec le peuple haïtien. Donc, un potentiel de présence énorme et une présence qui s'est donné des moyens d'analyse sociale sérieuse. C'est sur cette base-là que nous, supérieur-e-s majeur-e-s /ou leurs représentant-e-s des communautés canadiennes ayant des missionnaires en Haïti, croyons avoir une parole pertinente à dire publiquement sur ce qui se passe dans ce pays.

Les présentations étant ainsi faites, permettez-nous de clore cette partie de notre intervention et d'introduire la suivante en affirmant, d'entrée de jeu, que nous ne sommes pas d'accord avec la position du gouvernement canadien sur la question haïtienne. Que cela soit clair! Nous avons de plus en plus honte de notre gouvernement comme un nombre sans cesse croissant de nos missionnaires ont de plus en plus honte de ce même gouvernement.

FONDEMENT DE NOTRE POSITION

Nous tenons à souligner fortement à ce moment-ci que nous ne sommes pas un groupe politique. Les représentations que nous avons déjà faites, tout comme celles de nos missionnaires sur place et dont vous trouverez copies en annexe, n'ont jamais été élaborées sur une base politique. Nous nous situons dans une autre logique. Nos intérêts, notre implication en Haïti sont d'un autre ordre que celui de la politique.

Notre position se situe au niveau de l'éthique sociale. Ce qui prime pour nous, ce ne sont pas les bonnes relations avec un pseudo-gouvernement mais le respect des droits humains et de la dignité de la personne. Les valeurs qui nous animent n'acceptent pas le compromis avec l'esclavage, le maintien dans l'état de sous-homme, les oppressions de toutes sortes, l'intimidation, la fraude, le massacre et le mépris de la démocratie.

Souvenez-vous qu'en Haïti, nous sommes largement des éducateurs. Pouvons-nous alors nous permettre de cautionner, ne serait-ce qu'indirectement, tout ce qui va à l'encontre des valeurs que nous cherchons à transmettre? Certes non! Pourtant notre gouvernement, lui, consacre de façon éhontée et humiliante pour les canadiens et les canadiennes, des agissements qui défient toute moralité et constituent une injure à notre conscience démocratique.

COUP DE FORCE CONSTITUTIONNEL: NOUS NE MARCHONS PLUS

Un coup de force constitutionnel a été perpétré en Haïti le 29 novembre 1987. A partir de ce moment, les valeurs démocratiques qui nous animent ne nous permettaient plus d'accepter la suite des événements qui ont conduit à l'installation à Port-au-Prince, le 7 février 1988, d'un gouvernement illégal, inconstitutionnel et donc usurpateur. Malheureusement, le gouvernement canadien a lui-même ses propres "convictions" démocratiques et reconnu "de facto" l'escroquerie électorale du 17 janvier 1988 en dépêchant un représentant à la prestation de serment de quelqu'un dont les haïtiens ne voulaient pas.

Le CNG a bafoué, le 29 novembre 1987, en révoquant les membres du Conseil électoral provisoire, une constitution démocratiquement et massivement adoptée par la population haïtienne le 29 mars 1987. Le CNG a poursuivi sur la même lancée inconstitutionnelle en instaurant lui-même un nouveau Conseil électoral provisoire fantoche et a consommé la perfidie en organisant un simulacre d'élections dont la déprimante bouffonnerie n'est plus à prouver. Dès le point de départ, le jeu était faussé et il ne pouvait en émaner aucun gouvernement qui puisse se prétendre le gouvernement du peuple haïtien. C'est pourquoi nous disons "non" à cette clique que nous ne pouvons qualifier de "gouvernement". Dire "oui" à cette clique, comme l'a fait le gouvernement canadien, serait nous déshonorer et il n'est nullement de notre intention de descendre aussi bas. Nous ne marchons pas!

Permettez-nous maintenant de vous rappeler, à l'aide de quelques citations, des positions que nous avons déjà communiquées au gouvernement canadien et qui restent les nôtres aujourd'hui. Dans une lettre adressée

au premier ministre Brian Mulroney, le 23 décembre 1987, nous affirmions que "notre solidarité, en Haïti, nous porte vers un peuple et non vers un gouvernement. Et lorsque les intérêts du peuple et ceux du gouvernement divergent comme c'est présentement le cas en Haïti, notre choix est vite fait..." Nous poursuivions ainsi un peu plus loin: "nous devons cependant vous dire aujourd'hui, monsieur le premier ministre, notre déception face à la timidité dont votre administration a fait montre dans ses prises de position, suite au massacre électoral haïtien ainsi qu'au coup de force constitutionnel dont ne cesse de se rendre coupable le Conseil national du gouvernement d'Haïti. Cette timidité nous blesse, comme elle a blessé nos confrères et consoeurs engagés sur le terrain, aux côtés du peuple haïtien".

Au chapitre des recommandations, nous demandions, entre autres, "que le gouvernement canadien ne soutienne en aucune façon un processus électoral sous la gouverne de l'actuel Conseil national de gouvernement". Et en conclusion: "nous ne pouvons donc nous résoudre à ce que notre gouvernement, sous quelque prétexte diplomatique que ce soit, se rende complice du maintien en Haïti d'une inhumanité qui fait rougir toute l'Humanité".

Notre position se voulait cohérente et solidaire de celle exprimée par nos missionnaires eux-mêmes qui, d'Haïti, faisaient parvenir à M. Mulroney une lettre en date du 13 janvier 1988 et dont voici quelques extraits: "Comment le Canada peut-il laisser croire qu'il reconnaîtra les élus d'un scrutin inconstitutionnel, illégal, immoral et impopulaire? Le Canada veut-il se rendre complice d'un acte de trahison du CNG vis-à-vis du peuple haïtien? (...) Est-ce que le Canada peut se permettre de cautionner ainsi le mépris des aspirations de la nation haïtienne? Nous sommes persuadés que non! Reconnaître les élus du scrutin du 17 janvier prochain, c'est approuver dans les faits tant le massacre du 29 novembre... que la révocation du CEP constitutionnel".

"C'est pourquoi, poursuivent un peu plus loin nos missionnaires, nous demandons au gouvernement canadien: 1. de ne pas reconnaître les élections du 17 janvier prochain; 2. d'exercer de fortes pressions pour faire reporter ce scrutin et ré-instaurer un CEP constitutionnel, afin que le processus démocratique puisse être remis en marche;"

Malheureusement, l'escroquerie du 17 janvier 1988 a eu lieu. Mais sans désarmer, nos religieux et religieuses en Haïti adressaient dès le 18 janvier une lettre à M. Claude Laverdure, ambassadeur du Canada en Haïti. Dans cette lettre, on rappelait à M. Laverdure une déclaration qu'il leur avait lui-même faite le 5 décembre 1987. Nous citons cette déclaration: "le Canada devrait maintenir sa volonté d'appuyer le processus électoral. Cet appui continuera dans la mesure où un CEP sera légal, constitutionnel et accepté par l'ensemble de la population. Si tout le monde refuse de participer à un nouveau CEP, nous devons tirer les conclusions".

Les religieux poursuivent à l'endroit de M. Laverdure: "...confiants que vous serez honnête et fidèle à vos paroles,... nous ne voyons pas comment vous pourriez recommander au gouvernement canadien de reconnaître les élus du scrutin du 17 janvier 88". Et vers la fin de leur lettre, nos confrères et consoeurs ajoutent: "reconnaître les élus du scrutin du 17 janvier

serait trahir le peuple haïtien, nous trahir et trahir l'ensemble de la population canadienne. Reconnaître les élus de ces élections serait se faire complice du massacre du 29 novembre 87 et condamner à nouveau ce peuple à des années de répression et de violence".

Nous terminons ces quelques citations en vous rappelant que la Conférence épiscopale d'Haïti elle-même, dans sa déclaration **Au lendemain des élections du 17 janvier 1988**, affirme que ces élections "constituent un défi à la morale politique" (no 2).

Voilà, messieurs les parlementaires, notre position. A partir du 29 novembre 1987, nous ne marchons plus avec le gouvernement canadien. Et la suite des événements nous donne raison. Ce gouvernement a suscité, l'espace d'un instant, quelque espoir chez nous en déclarant promptement, le 18 janvier, qu'il ne reconnaissait pas le caractère démocratique des élections du 17 janvier. Nous sommes cependant retombés dans la consternation lorsque nous l'avons vu reconnaître néanmoins "de facto" le pseudo-gouvernement issu de cette escroquerie. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas réussi à comprendre la cohérence du gouvernement canadien sur cette question. Et ni les tours de passe-passe maladroits de M. Clark, ni ceux de Mme Landry n'ont réussi à éclairer notre lanterne. Nous ne croyons pourtant pas être démunis de toute intelligence. Jusqu'à quand le gouvernement canadien continuera-t-il ainsi à rire de nous?

AIDE CANADIENNE A HAITI

Nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur cette question qui est fort complexe et dont nul parmi nous n'est un spécialiste. Nous nous posons par ailleurs de sérieuses questions à ce chapitre et nous sommes prêts à dire que certaines formes d'aide viennent conforter et reconnaître implicitement un appareil gouvernemental qui n'est pas celui du peuple haïtien.

Nous vous rappelons de plus que dans notre lettre du 23 décembre 1987 au premier ministre Mulroney, notre recommandation no 3 était à l'effet "que le Canada s'engage immédiatement dans un processus de révision de toute sa politique d'aide à Haïti, ne retenant que les seuls projets qui présenteront l'assurance, hors de tout doute, de servir les intérêts du peuple haïtien".

Nous voulons également demander au gouvernement canadien qu'il dise **clairement** si sa politique d'aide et sa politique tout court à l'endroit d'Haïti est liée au respect des droits humains dans ce pays. Et si oui, quels mécanismes il entend mettre en oeuvre pour vérifier si ces droits humains sont respectés.

MESSAGE A NOTRE GOUVERNEMENT

Nous voulons profiter de notre communication d'aujourd'hui pour adresser un petit message à notre gouvernement. Qu'il cesse de faire vibrer les violons en jouant sur les missionnaires et leur sécurité à assurer. Certains nous ont affirmé qu'ils ont nettement l'impression, sous ce couvert fallacieux de la sécurité, d'être pris en otages par le gouvernement canadien pour

masquer une politique aux intentions véritables inavouables. Que ce gouvernement nous dise une fois pour toutes quels sont les intérêts inavoués du Canada qui font qu'il doit se cacher sous la couverture missionnaire? Et qu'il sache également une fois pour toutes que nous ne sommes pas là pour protéger les missionnaires canadiens mais bien pour vivre solidairement la marche du peuple haïtien vers la démocratie et le respect de ses droits les plus fondamentaux, même si cela implique des risques.

D'ailleurs, nous vous rappelons que nous sommes responsables non seulement de nos missionnaires canadiens mais aussi de nombreux confrères et consoeurs haïtiens et haïtiennes qui, juridiquement, relèvent de nous. Au plan de la sécurité, c'est d'eux et d'elles que nous sommes le plus préoccupés. La menace pèse beaucoup plus de leur côté, certains ayant déjà été l'objet d'intimidation et même d'attentat. Ils sont nos frères et nos soeurs au même titre que les canadiens et les canadiennes.

EN GUISE DE CONCLUSION

Vous allez peut-être décider de vous rendre en Haïti pour regarder la situation de plus près. Comment réagissons-nous de notre côté, par rapport à votre démarche? Après avoir pris soin - un peu beaucoup par acquis de conscience - de vous énoncer tout ce qui précède, nous serions malhonnêtes si nous ne concluons pas en vous avouant que nous, supérieur-e-s majeur-e-s des communautés canadiennes impliquées en Haïti, ne croyons pas vraiment que votre démarche va changer grand chose à la position du gouvernement canadien. Nous nageons ici en pleine politique et nous croyons que tout est déjà décidé à Washington à qui il ne faudrait surtout pas déplaire. Nous croyons qu'on se sert de vous pour la galerie, pour sauver les apparences, gagner du temps dans l'espoir que la réaction des forces démocratiques finisse enfin par sombrer dans un profond sommeil. C'est désolant à dire, mais nous ne pouvons plus guère faire confiance au gouvernement de notre pays. C'est encore la ridicule "raison d'Etat" qui sera invoquée; raison d'Etat qui a pourtant tant de fois fait la preuve qu'elle est tout à fait irraisonnable pour les peuples et inapte à assurer le droit et la justice pour ces mêmes peuples.

Si toutefois vous vous rendez sur place, faites au moins un effort pour diversifier vos sources d'information. Soyez conscients que vous serez encadrés par la "clique" de là-bas, que vous serez manipulés par des gens qui ont été complices du massacre du 29 novembre et dont vous ne pourrez que très difficilement vous dégager. Si vous y parvenez, essayez de rencontrer des gens qui travaillent avec le peuple; non seulement en ville mais aussi à la campagne, des gens qui font des analyses réelles. Essayez de rencontrer les missionnaires canadiens afin de savoir ce que eux pensent et non ce que pensent Mme Landry ou M. Clark. Vous trouverez d'ailleurs, en annexe, les coordonnées de quelques organismes que nous vous suggérons de rencontrer pour vous aider dans votre tâche. MAIS!...

Un tout dernier mot pour vous dire qu'en ce qui regarde l'éthique sociale, le respect des droits humains, nous ne nous taisons jamais. Nous ne le pouvons pas. Nous allons continuer à parler clairement et à dénoncer lorsque cela sera nécessaire. Aussi bien en Haïti qu'ici même, nous ne ren-

trérons pas dans nos sacristies, comme trop de gens de pouvoir désirent que nous le fassions. Nous faisons nôtre cette affirmation de la Conférence épiscopale d'Haïti:

Dans le cadre de sa mission pastorale, l'Eglise ne peut se taire. Elle doit prendre la parole pour rappeler, en toute circonstance, que l'activité politique doit tenir compte de l'homme et respecter les valeurs fondamentales de dignité, de vérité, de liberté et de justice" (3 du document déjà cité).

L'exécutif du Service-Haïti

Simone Dubeau, ssa
Jeanne Dussault, csc
Louis-Joseph Goulet, sj
Jean Lafleur, cssr

Mariette Payment, snjm
Eloïse Magny, fj
Marcel Taillefer, csc

Suzanne Loiselle

Suzanne Loiselle, sa
Directrice
Entraide missionnaire